



Problème assurance auto, sinistre et six mois sans nouvelles

Par **CLAVE**, le **25/06/2008** à **16:20**

Bonjour ,

J'ai 26 ans, et j'ai souscrit à une assurance(Solly Azar) sous traitée par mon assurance (MMA),car à l'époque, age de 25 ans et ayant obtenu suite à un héritage une voiture apparemment trop puissante pour mon age (Une 306 turbo-diesel) .La MMA qui m'avais déjà assuré pour mon ancienne Citroën m'as justifié le choix de cet assurance en m'indiquant que c'est la seule à pouvoir m'assurer vu que j'avais moins de 26 ans, et en rajoutant que tout serait identique pour moi, en cas de problèmes m'adresser à la MMA (Solly Azar est siégée à Paris, et mon assurance, MMA, a quelques Km de chez moi). Au début de mois de décembre dernier, une personne de très mauvaise foi m'as percuté en sortant d'un parking alors que j'étais sur une route départementale prioritaire .Le constat à été fait et envoyé, mais malgré mes appels, mes lettres, les lettres et les appels de la MMA vers Solly Azar, je n'ai AUCUNE nouvelle depuis le sinistre .Ma portière arrière est enfoncée, et au delà du dégât matériel, il y'as l'atteinte du seul héritage que j'ai pu avoir d'un personne très proche de moi, et l'injustice face a la partie adverse de très mauvaise foi et d'apparence bien plus aisée que moi .Des personnes ont été témoins de l'accident, je n'ai pas voulu les impliquer dès le début, ce sont des commerçants que je ne voulais pas meller à ça mais qui sont tout de même prêt à témoigner et je ne m'attendais pas à une telle situation épuisante moralement .J'ai l'impression d'être vraiment au centre d'une injustice, et je le vis de plus en plus mal .La partie adverse ayant eu l'avant de sa su! perbe voiture endommagé, je pense que les réparations de son côté on dû être rapide .Moi je me retrouve encore à payer cher une assurance qui ne fait pas son travail, et qui me donne comme seule nouvelles, plus de six mois après le sinistre, les factures de paiement du contrat .Je suis prêt à porter plainte si il le faut, avec dommages et intérêts.Je tiens à dire que je n'ai jamais été tenu responsable d'accident au par avant . J'aimerais savoir si il y'as possibilité dans un premier temps de rompre le contrat suite à cette

attente et cette non information vis à vis de l'accident, et si il y'as un moyen et si il faut poursuivre mon assurance (la MMA?Solly Azaz?) pour pouvoir faire bouger les choses et obtenir enfin l'indemnisation du préjudice . Merci de votre réponse par avance Laurent